

DEPARTEMENT DU FINISTERE
MAIRIE DE LA FORET-FOUESNANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trente mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, en application des articles L2122-7, L2122-7-2, L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de la Forêt-Fouesnant dûment convoqué le vingt-quatre mars deux mille vingt-trois.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : GOYAT Daniel, COSQUÉRIC Marie-Françoise, LE NAY Robert, PERCHOC Laurence, RIOU Gilbert, HAMON Dominique, BOUCHET Claude, BODIVIT Mylène, GIRAULT Alain, LE MOINE Audrey, PAPE Yvon, HILY-RIOU Françoise, LE GUERN Hélène, JÉZÉQUEL Alain, LE FORT François, LE FLOCH Marie-Agnès, HÉLAOUËT Marie, LAVENANT Philippe, LE RAY Christophe, Gilles FOUQUET

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : DUPLAT Vincent à LE FORT François, STEPHAN Francine à COSQUÉRIC Marie-Françoise, AUBERT Delphine à HÉLAOUËT Marie

BOUCHET Claude a été élu secrétaire de séance.

2023-19 - TOURISME-LITTORAL - Compte administratif 2022 et budget 2023 de l'Office de Tourisme

Rapporteur : Mme Hélène LE GUERN

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Les résultats du compte administratif de l'office municipal de tourisme pour l'exercice 2022 s'établissent comme suit :

	Section d'exploitation	Section d'investissement
Dépenses de l'exercice	226 100,25 €	3 791,82 €
Recettes de l'exercice	244 957,72 €	35 554,67 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	+18 857,47 €	+31 762,85 €
Résultat antérieur reporté	+111 362,79 €	-30 328,67 €
Résultat de clôture	+ 130 220, 26	+ 1 434,18 €

Le résultat global de clôture de l'exercice 2022 est de **+ 131 654,44 €**.

Vu la délibération du Comité directeur de l'Office municipal de Tourisme en date du 2 mars 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission « Tourisme-Littoral » du mardi 21 mars 2023 ;

M. Daniel GOYAT, Maire, Président de la séance lors du débat sur le compte administratif 2022, pendant que Mme Hélène LE GUERN, Présidente de l'Office Municipal de Tourisme quitte la salle préalablement au vote propose d'approuver le compte administratif 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le compte administratif 2022 de l'Office Municipal de Tourisme, conforme au compte de gestion du Trésorier.

BUDGET 2023

Le budget prévisionnel 2023 de l'office de tourisme, approuvé par son Comité de direction le 2 mars 2023, est le suivant :

Section de fonctionnement équilibrée à 335 520,26 €

Dépenses :

Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 709,57 €
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	38 060,69 €
Chapitre 011 Charges à caractère général :	102 550 €
Chapitre 12 Charges de personnel et frais assimilés	186 500 €
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	600 €
Chapitre 68 Dotations aux provisions et dépréciations	100 €
Chapitre 022 Dépenses imprévues	2 000 €

Recettes :

Chapitre 13 Atténuations de charges	800 €
Chapitre 70 Ventes de Produits	21 500 €
Chapitre 74 Subvention d'exploitation	10 000 €
Chapitre 75 Autres produits de gestion	173 000 €
R002 Résultat reporté	130 220,26 €

Section d'investissement équilibrée à 45 204,44 €.

Dépenses :

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	6 704,44 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	37 000 €
Chapitre 020 Dépenses imprévues	1 500 €

Recettes :

Chapitre 021 Virement de la section d'exploitation	38 060,69 €
Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 709,57 €
R001 Excédent d'investissement reporté	1 434,18 €

Le Conseil Municipal,

Vu le Code du Tourisme,

Vu la délibération du Comité de direction de l'Office municipal de tourisme du 2 mars 2023 approuvant le budget de l'OMT pour 2023,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 12 juillet 2016 approuvant la convention d'objectifs entre la Commune et l'OMT, modifiée par délibération du Conseil Municipal du 27 octobre 2020,

Vu l'avis favorable la commission Tourisme-Littoral du 21 mars 2023,

Considérant l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 de l'Office municipal de tourisme.



**Le Maire,
Daniel GOYAT**

